



Présentation contrat corridors transfrontalier Champagne-Genevois

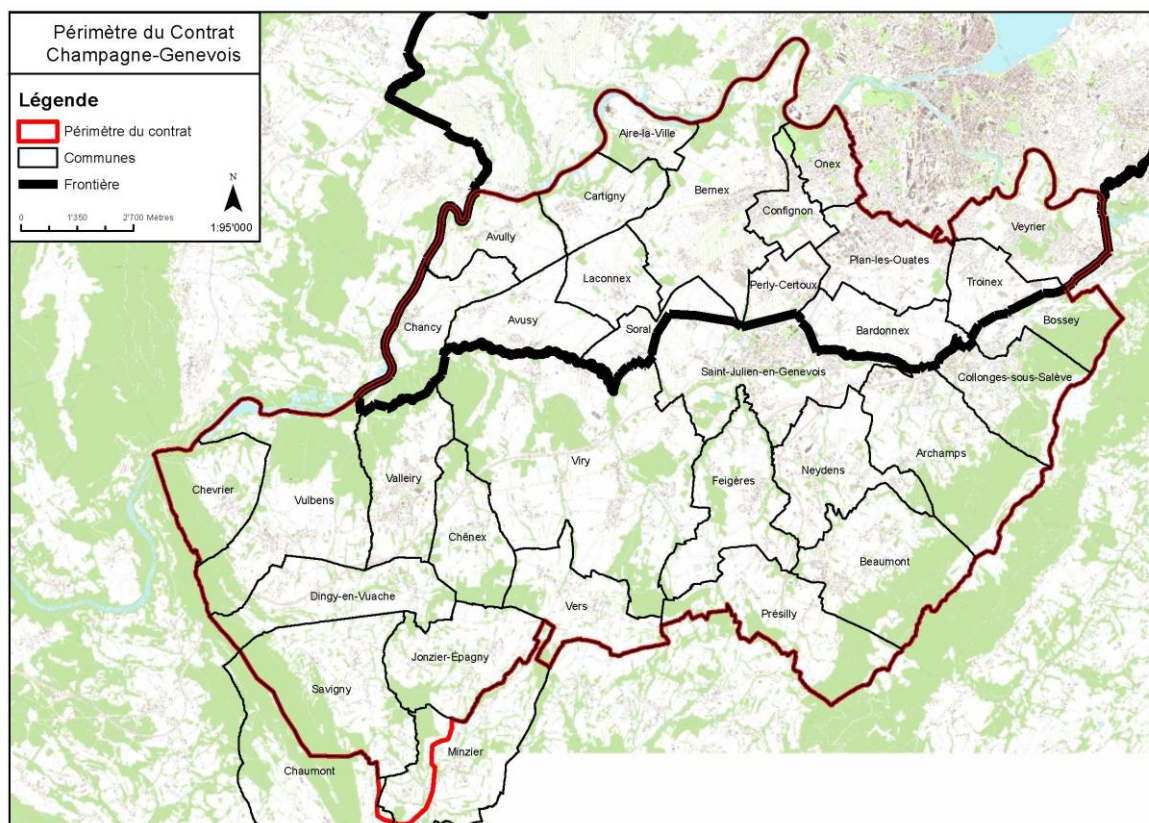


1. Le territoire :

Le contrat corridors est né à la suite des études préalables du projet d'agglomération franco-valdo-genevois (PAFVG) qui ont eu lieu sur 2 secteurs :

- Salève – Plaine
- Vuache – Etournel – Laire

Son périmètre se situe sur 19 communes en France et 13 en Suisse, soit 22 465 hectares, et s'étend des crêtes du Salève, du Mont Sion et du Vuache jusqu'à l'Arve et au Rhône.



Ce secteur dispose d'une grande diversité de milieux, aussi bien agricoles (plaine de l'Aire, plateau d'Archamps, Champagne Genevoise, plateau de Veyrier / Troinex et coteaux de Compesières) que naturels (massif du Salève, Piémont, Mont Sion, bois de Novery et Vuache) et est jalonné de nombreuses zones humides.

L'ensemble dispose d'une grande valeur biologique, avec la présence de nombreuses espèces menacées.



2. Les partenaires du contrat :

Porteurs du contrat

- la Communauté de communes du Genevois, pour la France
- République et canton de Genève, pour la Suisse

Partenaires financiers

- Région Rhône-Alpes
- Confédération Suisse
- Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse
- Conseil Général de Haute-Savoie
- Europe par l'intermédiaire du programme Interreg IV France-Suisse

Structures impliquées dans la mise en œuvre

- Les Communes de : Bardonnex, Bernex, et Veyrier en Suisse
- l'ARC syndicat mixte
- Asters
- Pro Natura Genève
- Fédération départementale des chasseurs de Haute-Savoie (FDC 74)
- Syndicat mixte du Salève (SMS)
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV)
- Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV)
- Région Rhône-Alpes (maître d'ouvrage de la fiche 81b).

3. Les mesures :

Ce contrat comporte au total 33 mesures françaises (4'388'356 €) et 24 mesures suisses (3'906'406 CHF).

4. Exemples de mesures :

- **« Organisation des premières rencontres transfrontalières autour des vergers »** -
Fiche Action n° 83 - Volet Animation

Le but de cette action est de planter un verger d'arbres de haute-tige de variétés traditionnelles ou locales, en collaboration avec les enfants et les élus des 2 communes transfrontalières (Saint Julien et Soral).

La sensibilisation des publics français et suisses, adultes et scolaires aux rôles importants joués par les vergers traditionnels au sein des corridors biologiques, en temps que réservoirs de biodiversité et éléments paysagers caractéristiques, est essentielle.

- **« Réduire les risques de collisions avec la grande faune »** -
Fiche Action n°20 - Volet Travaux

Cette mesure vise à limiter les accidents liés au franchissement des infrastructures routières et ferroviaires qui maillent notre territoire.

Ces déplacements engendrent de la mortalité au niveau de la faune sauvage, notamment dans certains secteurs déjà identifiés par les chasseurs. Des dispositifs anticollisions vont donc continuer à être posés dans ces zones (sortes de "boîtes de conserves" posées sur des poteaux, qui réfléchissent la lumière des phares en-dehors des voies).